

AFFAIRE No 16 - ACQUISITION D'UNE MACHINE A PEINTURE POUR LES MARQUAGES AU SOL

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

En vue de la réalisation de tous les travaux de marquage au sol, la Municipalité envisage d'acquérir une nouvelle machine à peinture.

Je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver ce projet ;
- de m'autoriser :
- \* à lancer l'appel d'offres ;
- \* à signer le marché avec l'entreprise retenue par la Commission d'Ouverture des Plis ; et, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

Je mets cette affaire aux voix.

D.C.M. affichée en Mairie,  
Le 31 mars 1988

D.C.M. reçue à la Préfecture,  
Le 6 avril 1988

COMMUNAL

COMMUNAL

MONSIEUR HOARAU MARCEL DONNE LECTURE  
DES AVIS DES COMMISSIONS.

Commission des Travaux Publics

Elle est favorable à cette acquisition qui devrait permettre d'accroître l'efficacité du service des routes.

Commission des Finances

La dépense est estimée à 350 000 F, et sera imputée sur le B.P. 1988, au chapitre 901 - article 215.

D.C.M. affichée en Mairie,  
Le 31 mars 1988

D.C.M. reçue à la Préfecture,  
Le 6 avril 1988

LE MAIRE : Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ?

Le rapport, ainsi que les avis des Commissions,  
sont adoptés à l'UNANIMITE.

AFFAIRE N° 17 - ACQUISITIONS DE TERRAINS

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous propose de vous prononcer sur le projet d'acquisition des terrains suivants :

Références cadastrales	Superficies	Situations	Anciens propriétaires	Prix	Modalités d'acquisition	Buts d'acquisitions	Imputations budgétaires
AN 200	96 m2	Rue Saint-Jacques - Saint-Denis	Cts LENORMAND	500 000 F conforme à l'estimation des Domaines	Préemption DPU	Réserves foncières	908-210
AN 435	483 m2	Ruelle Esparon - Saint-Denis	Cts SAINGANY	450 000 F conforme à l'estimation des Domaines	Préemption DPU	Réserves foncières	908-210
A0 372	189 m2	176 Rue Maréchal Leclerc - Saint-Denis	Cts BANGUY	1 500 000 F conforme à l'estimation des Domaines	Préemption ZAD du centre- ville	Réserves foncières	908-210

Références cadastrales	Superficies	Situations	Anciens propriétaires	Prix	Modalités d'acquisition	Buts d'acquisition	Imputations budgétaires
AT 64	110 m2	Angle Ruelle Routier et Rue Bagatelle - Saint-Denis	Succession Mme PLAY née LEBRETON	150 000 F inférieur au seuil de consultation des Domaines	Amiable	Réalisation du Boulevard Sud	901-210
BD 158	18 m2	Rue Tessan - Sainte- Clotilde	M. CLAIN Eugène	5 400 F soit 300/m2 inférieur au seuil de consultation des Domaines	Amiable	Création de voie nouvelle	901-210
BH 233	491 m2	76 Rue Lory- les-Hauts - Sainte- Clotilde	M. YAGALOM Roland	144 000 F inférieur au seuil de consultation des Domaines	Amiable	Prolongement de l'Avenue Richard Wagner	901-210
BK 310	808 m2	Chaudron	M. CAPPAYE Franchin	200 000 F conforme à l'estimation des Domaines	Préemption DPU	Réalisation d'une voie de liaison entre le CD 44 et la ZA de Foucherolles	901-210

Références cadastrales	Superficies	Situations	Anciens propriétaires	Prix	Modalités d'acquisition	Buts d'acquisition	Imputations budgétaires
CE 125	2 286 m <sup>2</sup>	Saint-Bernard - Montagne	Conseil Général	1 F symbolique	Amiable	Réalisation d'un cimetière	904-210
CS 599	2 031 m <sup>2</sup>	Bois-de-Nêfles - Sainte- Clotilde	M. BEGUE J. Marc	192 945 F inférieur au seuil de consultation des Domaines	Amiable	Réserves foncières	908-210
DL 354-357 360-361-362 363-366	254 m <sup>2</sup>	La Providence - Saint-Denis	Etat	127 F	Préemption ZAD de la Providence	Servitude d'entretien de la Ravine du Butor	902-210

Je vous demande, Mesdames et Messieurs, en cas d'accord, de bien vouloir :

- m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition de ces terrains, à les signer et à verser aux notaires rédacteurs et aux agents immobiliers éventuels les honoraires correspondants ;

- me dispenser de remplir les formalités de purge des inscriptions pour les terrains éventuellement concernés.

Je mets cette affaire aux voix.

.../...